

Centrale hydroélectrique de la Glière
EP du 16 novembre au 16 décembre 2022

Affichage à proximité de chemins
de randonnée le long du TCC ANNEXE D2



PREFET DE SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Aménagement hydroélectrique des Glières
Renouvellement de l'autorisation avec augmentation de puissance
Commune de Pralognan la Vanoise

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 14 octobre 2022, une enquête publique de 31 jours, du **mercredi 16 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus** concernant la demande déposée par la société GEG Energies Renouvelables - 49 rue Félix Esclangon - 38000 GRENOBLE, en vue d'être autorisée à renouveler l'autorisation d'exploitation de la microcentrale hydroélectrique des Glières avec augmentation de puissance, se tiendra sur le territoire de la commune de Pralognan la Vanoise.

Le dossier se rapportant à l'objet de l'enquête publique, comportant notamment une étude d'impact, l'avis de la MRAE et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Pralognan la Vanoise du **mercredi 16 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Lundi: 9h-12h / 15h-18h - Mardi: 9h-12h - Mercredi: 9h-12h / 15h-18h - Jeudi: 15h-18h - Vendredi: 9h-12h / 15h-17h à 17h).

Monsieur Roland FRANÇON est nommé commissaire enquêteur. Il siègera en mairie de Pralognan la Vanoise, aux dates et heures ci-dessous :

- le mercredi 16 novembre 2022 de 15h à 18h ;
- le lundi 5 décembre 2022 de 15h à 18h ;

- le vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'État en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>, Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public sur rendez-vous.

Des observations écrites pourront également lui être adressées par voie postale à la mairie de Pralognan la Vanoise et par voie électronique à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr (en précisant enquête hydroélectricité Glières - Pralognan la Vanoise).

Monsieur Baptiste PENICAUD, de la société GEG pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04.76.84.38.16 - adresse mail : b.penicaud@geg.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Pralognan la Vanoise et à la préfecture de Savoie (DDT /SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-de-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.